

A M. l'Abbé^r
Majesté
April 1666.

Monsieur,

Si je m'peu fait que cest l'ordre de l'ordre est
tenué mon Fils parti. Il a plu au Roi de me
faire tant pourrir son ^{bon} ~~bon~~ par l'omission de folloir
qu'enfin il n'y a plus en moyne de m'e défaillir,
quelque imprudence que j'ay a prendre ce précieux
Goson de Vau au me marier. Je lez ay donc
ordonné d'informez ce S. Gras^t de B. A. P. que lez
ce qui se peut de franchir. Aussi ^{me} n'ay-je pas
de avoir bon Rason, la mesme du bon P. R. E. n'a
n'estant pas de grande condescension comme cest
peu d'armes la seconde, et q'appris à grande pas.
Encor n'a suer si pas tout ce qui se devra occourir
et comme il me a été qu'il ne y a pas de
(comme) que in Sicilia tuer longioris aui d'Urbis.
Je supplicie toz- Ets V. A. d'avoir aggrable
le peu de service qu'on a eu moyne de lez faire
en cette petite occurrence, et le de veulois assurer
que cest il y de le plus grande de ma part
ou je prie Monsieur l'Éconneur de lez conue de
elle me trouue la tressime plus d'ambition de
pouvoir acquisir la grace d' lez aveu

